

Éloge funèbre de M. François Perin, ancien ministre

Le président (*devant l'Assemblée debout*): C'est avec tristesse que nous avons appris, ce 27 septembre 2013, le décès du professeur François Perin à l'âge de 92 ans. Juriste de haut vol et homme politique éminent, c'est une intelligence hors du commun qui vient de s'éteindre.

Le parcours de cet homme ne ressemble en rien à une ligne droite. Tout au long de sa vie, il a aimé prendre les chemins de traverse, bousculer les itinéraires, s'inventer des alternatives. A priori, on pourrait le croire incohérent. D'aucuns le jugeront éclairant, d'autres l'ont pensé arrogant, mais quelles qu'aient été ses doctrines, il les a affirmées avec éclat et conviction.

Durant la Seconde Guerre mondiale, François Perin fait partie de l'organisation Wallonie libre. Outre une action de résistant par la presse clandestine, il collabore activement au journal du mouvement.

La guerre terminée, François Perin achève brillamment ses études de droit à l'université de Liège. Substitut au Conseil d'État, chef de cabinet adjoint du ministre de l'Intérieur Pierre Vermeulen de 1954 à 1957, il devient chargé de cours puis professeur de droit constitutionnel à l'université de Liège.

Son intérêt pour la chose publique le fait s'engager en politique.

Membre du Parti socialiste depuis 1944, il fonde en 1964 le Parti Wallon des Travailleurs sur les listes duquel il est élu député pour l'arrondissement de Liège en 1965 et qui devient, après les événements de Louvain, le Rassemblement Wallon. Il siègera au sein de notre Assemblée jusqu'au 17 avril 1977.

En 1974, tentant l'expérience gouvernementale, François Perin devient ministre de la Réforme des institutions, une compétence qui conviendra parfaitement à cet intellectuel non-conformiste qui n'a eu de cesse de se référer à l'histoire de notre pays pour appuyer ses théories et conforter ses emportements.

En 1976, il démissionne de sa charge ministérielle et quitte le Rassemblement Wallon pour fonder le Parti pour les Réformes et la Liberté de la Wallonie, le PRLW. Coopté puis élu au Sénat, dans les rangs des libéraux, il quittera définitivement l'hémicycle du Sénat le 26 mars 1980 et son parti en 1985.

Enfin, après avoir accédé à l'éméritat de l'université de Liège en 1986, François Perin se présente une dernière fois sur les listes du Rassemblement Wallonie France lors des élections provinciales de 2006.

Homme politique certes, professeur charismatique bien sûr, homme libre, indubitablement, François Perin aura marqué tous ceux qui l'ont rencontré.

La critique acérée, la formule lapidaire, le ton caustique, le verbe passionné, la pensée vandale, il a façonné des générations d'étudiants, a réjoui les médias, a désarçonné ses interlocuteurs politiques ou autres.

Parce que son scepticisme quant à l'unité et à la pérennité de la Belgique était grand, il s'ingénia à trouver des formules, à nouer des alliances, à imaginer des réformes mais, en toute chose, François Perin a été joyeusement iconoclaste.

Les démocraties ont besoin d'hommes à l'intelligence forte et au coeur téméraire. Nous venons d'en perdre un dont les traces en nos mémoires seront profondes.

J'ai présenté à la famille les condoléances de notre Assemblée.

Olivier Chastel, ministre : Nous avons appris avec une grande tristesse le décès, à 92 ans, de François Perin.

Homme politique, il fut un grand wallon qui fit naître une conscience régionale à travers le Rassemblement wallon. François Perin fut l'un des acteurs majeurs des réformes institutionnelles et de la marche de la Belgique vers le fédéralisme.

Président de parti, député, ministre, et enfin sénateur, François Perin est de ceux qui, avec des personnalités comme Jean Gol, Etienne Knoops et François-Xavier de Donnea, mirent sur pied le PRL en 1979.

Docteur en droit, François Perin a été professeur de droit constitutionnel à l'université de Liège dès 1965. Son cours d'introduction au droit public, en première candidature, a marqué des générations d'étudiants.

C'est une personnalité attachante qui s'en va, un intellectuel brillant, un homme politique qui a marqué l'histoire de la Wallonie et de notre mouvement.

Le gouvernement se joint à la Chambre pour présenter à sa famille, ainsi qu'à ses proches, ses sincères condoléances.

L'assemblée, debout, observe une minute de silence.